October 15th, 1979.
The Honourable Flora MacDonald, P.C., M.P.,
Secretary of State for External Affairs,
L. B. Pearson Building,
Ottawa, Ontario.

Dear Miss MacDonald:

The Board of Governors of IDRC met in Ottawa last week. In the course of that meeting, your letter to me dated September 20, 1979, was considered and discussed.

Your letter invited the Centre to become "the national focal point to ensure the most appropriate and effective application" of Canada's domestic research and developmental capacities to activities of joint mutual benefit to Canada and the developing countries. The IDRC Board regards this invitation as a tribute to the Centre's experience and record. I am instructed to inform you that the invitation is accepted with pride.

In so accepting, the Board took note of the condition in your letter that this additional responsibility was contingent upon the availability, within ODA levels, of additional resources for this purpose.

Governors welcomed the conditions of additionality as consistent with their belief that the basic character of the Centre should not be altered and that the Centre should not be subjected to any fundamental restructuring to cope with the infusion of fresh funds. They expressed the belief that the Centre's reputation has been earned in large measure by its independence and its policies of responding to the needs of the developing countries as expressed by the scientists of those countries. It is proposed, therefore, that these new responsibilities shall be discharged in a fashion that does not depart from these policies.

An additional sentiment was expressed: that funds for this new dimension of Centre activity be introduced gradually to permit their expenditure wisely and with cost-effectiveness in keeping with past IDRC practice.

Finally, I have been asked to inform you that the Centre is now undertaking steps to prepare itself for this new activity and is prepared to invest for the time being some of its regularly budgeted funds in order to do so. In the course of the next few months an assessment will be made of the Canadian R & D capacity which may be of use to the developing countries, developing country institutions will be canvassed to identify needs to which the Canadian competence can respond, and the Centre will ensure that its own processes are able to discharge the additional tasks once additional funds begin to flow. An accounting system will of course be designed to permit Ministers to inform the international community of the way in which the Canadian undertaking to the Vienna conference is being discharged.

I shall not fail to keep you informed from time to time as these measures gain momentum.

Yours respectfully,

Ivan L. Head.

Le 15 octobre 1979 L'honorable Flora MacDonald, C.P., député Secrétaire d'État aux Affaires extérieures Immeuble L. B. Pearson Ottawa (Ontario)

Madame,

Le Conseil des Gouverneurs du CRDI s'est réuni à Ottawa la semaine dernière et a étudié la proposition contenue dans la lettre que vous m'adressiez le 20 septembre 1979.

Vous invitez le Centre à «assumer la direction nationale de ces travaux de recherches afin d'assurer une meilleure utilisation» des ressources canadiennes en matière de recherche et de développement dans le cadre de projets qui seraient à l'avantage réciproque du Canada et des pays en voie de développement. Le Conseil des Gouverneurs du CRDI considère cette invitation comme un hommage à l'expérience et au travail du Centre. On m'a demandé de vous informer que c'est avec fierté que nous acceptons cette invitation.

Le Conseil a pris note de la condition exprimée dans votre lettre concernant la disponibilité de fonds supplémentaires puisés à cette fin, à même le budget de l'APD (Association publique au développement).

Cette condition est aux yeux des Gouverneurs compatible avec la nécessité, de respecter le caractère fondamental du Centre et de ne pas l'obliger à une restructuration complète en raison de l'augmentation de son budget. Ceux-ci ont exprimé l'avis que la réputation du Centre est due en grande partie à son indépendance et à sa volonté de satisfaire les besoins des pays en voie de développement exprimés par les scientifiques de ces pays. Par conséquent, ils souhaitent pouvoir remplir ces nouvelles charges sans déroger à cette politique.

On a aussi exprimé le sentiment que les fonds destinés à cette nouvelle vocation du Centre soient versés périodiquement afin qu'ils soient dépensés avec circonspection, en accord avec les pratiques courantes du CRDI.

Enfin, on m'a demandé de vous informer que le Centre entreprend actuellement des démarches en vue de se préparer à cette nouvelle tâche et qu'il est prêt à affecter, pour le moment, une partie de son budget régulier à cette fin. Au cours des prochains mois, on évaluera les ressources canadiennes en matière de recherche et de développement qui pourraient être mises au service des pays en voie de développement, l'on demandera aux institutions de ces pays d'identifier les besoins auxquels les spécialistes canadiens peuvent répondre, et le Centre verra à pouvoir s'acquitter des nouvelles tâches une fois que les fonds supplémentaires commenceront à lui être versées. Un système de comptabilité sera évidemment élaboré afin de permettre aux Ministres de renseigner la collectivité internationale sur la façon dont le Canada entend respecter l'engagement qu'il a pris à la Conférence de Vienne.

Je vous tiendrai au courant périodiquement à mesure que ce projet prendra de l'ampleur.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ivan L. Head